

[🏠](#) > Economie

Développement économique de l'Aude : la ligne aérienne Carcassonne-Paris, priorité de Cœur d'Occitanie

Confier le projet de développement économique de l'Aude aux chefs d'entreprises sur la base d'un travail commun entre acteurs économiques et décideurs politiques. C'est le principe de Cœur d'Occitanie, une démarche qui se veut laboratoire d'idées. Point d'étape un an après son lancement : des financements ont été obtenus, une équipe d'animation est (quasiment) en place, et des actions sont ciblées. Notamment du lobbying pour développer les infrastructures, préalable à toute nouvelle dynamique économique.



Cécile Chaigneau
19 Jan 2022, 10:55

🕒 4 mn



Les acteurs économiques de l'Aude réclament la réouverture de la ligne Carcassonne-Paris, préalable à toute nouvelle ambition de dynamique économique pour le territoire. (Crédits : DR)

Ils veulent forcer le destin. Le développement économique ne vient pas à l'Aude ? Alors l'Aude ira vers lui. C'est l'ambition affichée des chefs d'entreprises et des élus audois qui ont initié la démarche Cœur d'Occitanie il y a près d'un an : alors que la crise sanitaire du Covid a engendré une profonde inquiétude sur l'avenir économique du territoire, les présidents des Communautés d'agglomération et de communes ont décidé de confier le projet de développement économique du territoire, de Toulouse à la Mer, aux chefs d'entreprises. Objectif : miser sur les atouts du territoire pour relancer l'économie et ainsi, rompre avec la fragilité économique et sociale.

L'Association Cœur d'Occitanie réunit les agglomérations et communautés de commune de l'Aude, le Département et la Région Occitanie, les instances représentatives des différents secteurs (CCI, Chambre de métiers et de l'artisanat, chambre d'agriculture, fédérations, etc.) et 140 chefs d'entreprises du territoire.

En juillet 2021, s'appuyant sur les atouts du territoire (positionnement géographique à mi-chemin entre les métropoles de Toulouse et Montpellier, extension du port de Port-la-Nouvelle, développement de l'éolien off-shore ou de l'hydrogène vert, patrimoine touristique exceptionnel, etc.), ils avaient présenté un rapport de 40 propositions.

Organiser le buzz

« Les politiques nous ont donné les clés du camion pour proposer des axes de développement économique », aime à dire Pascal Chavernac, P-dg de l'entreprise Sigma Méditerranée (solutions IP pour les entreprises) et vice-président de Cœur d'Occitanie.

De fait, ce sont les chefs d'entreprises audois qui pilotent la démarche, au travers d'un collège de 12 dirigeants. Le 18 janvier, un point d'étape avait lieu via une visioconférence suivie par près de 70 d'entre eux.

Bonne nouvelle : Cœur d'Occitanie a trouvé des financements, à commencer par une enveloppe de 50.000 euros obtenues par le préfet de l'Aude via le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) qui a vocation à soutenir des actions concourant à mettre en œuvre les choix stratégiques de la politique d'aménagement du territoire. Selon Nicolas de Lorgeril, entrepreneur en viticulture et président de Cœur d'Occitanie, « la Région devrait faire même chose et on aura aussi un soutien des huit EPCI audois et du Département de l'Aude ». Au total, Cœur d'Occitanie pourrait ainsi bénéficier d'un budget de fonctionnement de 150.000 euros.

« Notre démarche est innovante et beaucoup de régions la regarde, assure Nicolas de Lorgeril, entrepreneur en viticulture et président de Cœur d'Occitanie. Les propositions de notre rapport ont été retenues par le préfet de l'Aude pour structurer les contrats entre les collectivités territoriales et l'État. Nous avons commencé à constituer une petite équipe de trois personnes pour animer l'association, qui va faire office de rotule, d'articulation. L'objectif, maintenant, est que les chefs d'entreprise se mobilisent pour passer à l'action avec les acteurs publics. Nous allons vous aider à organiser le buzz à travers une succession de bonnes nouvelles. »

Lobbying au programme

Outre développer la dynamique économique, Cœur d'Occitanie ambitionne ainsi de susciter suffisamment d'intérêt pour donner envie à des entreprises de venir s'installer dans l'Aude. Mais pour tout ça, il va falloir faire avancer certains dossiers prioritaires et préalables à cette nouvelle dynamique. A commencer par le retour d'une ligne aérienne Carcassonne-Paris...

« Pour avoir un territoire attractif, il faut développer ses infrastructures, ses compétences, déclare Pascal Chavernac. Nous devons faire du lobbying pour la ligne Carcassonne-Paris : la lettre de mission a été validée par le Premier ministre et la DGAC (direction générale de l'aviation civile, NDLR) a aussi validé que la ligne bénéficiera d'une OSP (obligation de service public, accordée par l'Europe afin de maintenir des services aériens réguliers sur les liaisons vitales pour le développement économique de certaines régions, NDLR) en raison de l'éloignement de l'aéroport de Toulouse et de l'absence d'une LGV. Le dossier se traite maintenant au niveau de l'Europe et nous espérons un retour dans le courant du 1er trimestre. Ensuite, nous pourrons lancer l'appel d'offre pour trouver un exploitant et espérer avoir une ligne en 2023. C'est une priorité pour créer une dynamique de territoire, à l'heure du télétravail et alors que le foncier très bas ici. Cette ligne Carcassonne-Paris a déjà existé par le passé et elle avait été arrêtée car les flux montant vers Paris étaient insuffisants. Mais aujourd'hui, ce sont les flux descendants qui sont prioritaires. »

Le dirigeant d'entreprise préconise également d'accentuer le lobbying pour accélérer le déploiement de la fibre optique et de la ligne LGV Montpellier-Perpignan (et le barreau Narbonne-Toulouse).



Cécile Chaigneau

Partager :

